

**Commune
de AZÉ
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
07/03/2024

En exercice	Présents	Votants
14	13	13

OBJET DE LA
DELIBERATIONN° 2024-16 Fixation du prix
des photocopiesSéance du 14 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze du mois de mars à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : Mesdames BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOUE Christelle,
Messieurs CHERAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin,

Absent excusé : M. TYTGAT Loïc

Mme RENOUE Christelle a été désignée secrétaire de séance ;

Madame BOULAY Maryvonne, Maire, informe qu'il convient de fixer les montants du prix des photocopies qui sont effectuées en mairie à l'attention des associations et des particuliers.

Il est proposé les tarifs suivants :

- 0.20 € pour une copie noir et blanc
- 0.25 € pour une copie couleur


Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDENT :

- de fixer les prix des photocopies comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,


BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance


RENOUE Christelle